

Annexe 8. Des questions en vrac

1. Q : Qu'est-ce que les auteurs appellent CTN : « compétence transversale négligée » ?
R : des compétences souvent délaissées dans le cadre scolaire; cela ne s'enseigne pas, dit-on, mais s'apprend en famille... en principe (voir la section 3 de l'introduction)
2. Q : Pourquoi convient-il de les enseigner ?
R. pour diminuer les inégalités sociales et donner à chacun sa chance.
3. Q : A quel(s) public(s) s'adresse l'apprentissage de la méthode élaborée par la recherche ?
R : aux acteurs de terrain, aux enseignants, aux étudiants des hautes écoles pédagogiques, des IUFM, de l'agrégation à l'enseignement secondaire, à leurs formateurs, aux inspecteurs, aux conseillers pédagogiques et aux directions d'écoles (voir la section 7 de l'introduction).
4. Q : De quoi s'agit-il ? Sur quoi porte la recherche ?
5. R : (voir les six premières sections de l'introduction)
6. Q : Y a-t-il des pré-requis nécessaires pour expérimenter la méthode avec ma classe ou mon groupe de formation ?
R : non
7. Q : Où puis-je trouver de l'aide si besoin ?
R : au Centre INTERFACES, aux auteurs de la recherche et collaborateurs de terrain et à ceux qui ont déjà utilisé cette méthode.
8. Q : Est-il possible d'envisager l'apprentissage des C.T.N. avec d'autres collègues pour les élèves d'une même classe ?
R : oui; cela s'avère souhaitable puisque ce qui est visé, c'est le transfert de ces compétences entre disciplines et dans la vie quotidienne (voir 3ème partie, annexe 1)
9. Q : Où puis-je trouver la liste des C.T.N. travaillées dans cette recherche ?
R : voir la table des matières, 1ère partie, chapitre 3
10. Q : existe-t-il une liste des C.T.N.
R: non; parce que ce que l'on reconnaîtra comme compétence dépendra des projets que l'on se donne.
11. Q : Toutes les C.T.N. se trouvent-elles sur le même pied ?
R : voir dans la première partie, le chapitre 7, section 3
12. Q : Si je dispose de peu de temps et souhaite entrer de suite sur le terrain de l'expérimentation pour m'approprier la méthode, que dois-je lire en premier ?
R : dans la première partie, la section 1 du deuxième chapitre (guide pratique)
13. Q : Si je dispose de peu de temps avec mes élèves pour enseigner une compétence, que puis-je lire?

R : voir dans la troisième partie, l'annexe 2 et les séquences didactiques liées à chaque compétence

14. Q : Si j'opte au contraire pour une découverte de l'outil par la voie des concepts et par la théorie, que dois-je lire en premier ?

R : 1ère partie, deuxième chapitre, les sections 1 et 2

15. Q : Où puis-je trouver résumée une présentation des étapes de la méthode ?

R : voir l'aide-mémoire dans la première partie, chapitre 7, section 2

16. Q : quels dommages subissent les élèves qui n'ont pas accès à ce type de compétence ?

R : s'ils l'apprennent en famille : aucun ; sinon, ils risquent de ne pas exploiter leurs savoirs et compétences dans leur vie de tous les jours

17. Q : que dois-je faire si je veux enseigner une compétence qui n'est pas reprise dans cet ouvrage ?

R : prendre appui sur le guide pratique (1ère partie, chapitre 2, section 1). Le module sur la compétence « communiquer » est un exemple d'appropriation de la méthode et de son transfert par une enseignante.

18. Q : quels sont les points clés de la méthode des mini-récits ?

R : la place donnée à l'élève et à ses affects, les récits de situation de vie, la création de modèles testés et transférables etc.

19. Q : vais-je être amené à modifier ma façon d'enseigner ?

R : à partir du moment où j'ai réalisé que ces compétences sont enseignables, mon regard sur mon enseignement peut s'en trouver enrichi. Ce n'est pas nécessairement ma façon d'enseigner qui sera modifiée mais de nouvelles possibilités s'ouvriront à moi.

20. Q : combien de temps vais-je devoir consacrer à l'apprentissage des C.T.N.

R : cela dépend de mon projet personnel, du projet de l'équipe pédagogique, du projet d'établissement et de la façon de lire les missions données par le pouvoir politique à l'école. Cela peut aller de quelques périodes à une fraction plus importante du temps : voir dans la troisième partie, l'annexe 3

21. Q : la méthode a-t-elle été testée sur le terrain ?

R : oui, du maternel à la formation d'adultes en passant par les enseignements primaire, secondaire et supérieur ainsi que dans les différents réseaux de l'enseignement.

QUESTIONS POUR LA DIRECTION :

22. Q : L'enseignement des compétences transversales « négligées » peut-il participer (s'inscrire dans) d'un projet d'école ?

R : oui, voir la troisième partie, annexe 1

23. Q : Dans l'affirmative, cette formation s'inscrit-elle dans le cursus de toutes les années d'un niveau d'enseignement ? Si oui, comment l'organiser ?

R : voir la troisième partie, annexe 3

24. Q : Comment présenter aux parents l'apprentissage des C.T.N et susciter leur collaboration ?

R : en montrant comment l'absence de ce type de formation peut rendre une partie des enfants de l'école démunis devant des situations de vie.